

L'actu du mois :

Le contrat de génération : un outil pour donner leur place à tous les âges dans l'entreprise...

Ce contrat a **3 objectifs** :

- L'emploi des jeunes en CDI
- Le maintien dans l'emploi des seniors
- La transmission des compétences

Il prévoit le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans associé au maintien dans l'emploi ou à l'embauche d'un salarié d'au moins 57 ans et ouvre droit à **une aide de 12000 € sur 3 ans**.

L'embauche du jeune doit être effectuée sous la forme d'un **contrat à durée indéterminée**, y compris le **contrat de professionnalisation**.

Les entreprises de moins de 50 salariés peuvent aussi bénéficier de l'aide prévue lorsque c'est le chef d'entreprise qui est âgé de 57 ans et plus et qui recrute un jeune dans la perspective de lui **transmettre son entreprise**.

Le versement de l'aide peut être interrompu quand le jeune s'en va ou quand le salarié senior part dans les 6 mois qui suivent la conclusion du contrat. En revanche quand le senior part après ce délai de 6 mois pour un motif légitime (départ en retraite ou démission notamment), on considère que l'objectif d'intégration durable est atteint et que l'aide peut être maintenue, tant que le jeune est présent dans l'entreprise.

Contrat de génération

en contrat de professionnalisation aussi...

Le principe :



Un binôme



Une aide financière



Embauche d'un
jeune de 16 à 26 ans en CDI
*y compris en contrat de
 professionnalisation*

avec
 maintien dans l'emploi d'un
senior d'au moins 57 ans
 ou recrutement d'un **senior de 55 ans**

ET

4000 €/ an pendant 3 ans soit 12000 €
 avec
versements trimestriels par Pôle Emploi

(cumul possible avec le CICE
 et la réduction Fillon)*

** Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi*

ALTERNANCE 2014 :

de nombreux diplômes accessibles en contrat de professionnalisation :

BTS Assistant de gestion de PME-PMI, BTS MUC, BTS NRC, BTS Maintenance industrielle, Bac Pro Commerce, Bac Pro Electrotechnique, CAP Serrurier- métallier, CAP Maçon, CAP Plâtrier- plaquiste, CAP Employé de commerce, CAP Restaurant, CAP Cuisine...

D'autres diplômes peuvent être préparés au GRETA : renseignez- vous au 03 22 25 41 01